

C.GWIZDZIEL  
Proviseur  
A mesdames et messieurs  
les parents d'élèves  
des classes de seconde

Montpellier, le 24 mai 2016

Objet : Calendrier de fin d'année scolaire

Dans le cadre des directives ministérielles liées à la reconquête du mois de juin en lycée, le calendrier de fin d'année scolaire et le déroulement des différentes opérations afférentes à cette période sont établis de la manière suivante.

1) l'orientation

Les conseils de classes du 3<sup>ème</sup> trimestre se dérouleront du 6 au 9 juin 2016. La fiche de dialogue sur laquelle figureront les vœux d'orientation pour l'année scolaire prochaine, ainsi qu'une fiche de candidature à la classe de 1ère ont été remises à votre enfant par son professeur principal et devront impérativement être remises à ce dernier à la date fixée.

J'attire votre attention sur la nécessité de formuler obligatoirement un 2<sup>ème</sup> vœu lorsque le 1<sup>er</sup> porte sur une série de première générale ou technologique à capacité limitée ou un vœu de réorientation vers la voie professionnelle, notamment lorsque la formation souhaitée est très demandée.

Cette fiche de dialogue, sur laquelle sera portée la proposition du conseil de classe, sera transmise à votre enfant le jour même ou le lendemain de son conseil.

Deux cas de figures se présentent alors :

- la proposition du conseil est conforme aux vœux exprimés : vous indiquerez sur la fiche de dialogue votre accord sur l'orientation proposée et remplirez la fiche de réinscription ; ces deux documents devront être remis au professeur principal, selon le calendrier arrêté qui sera communiqué à votre enfant.
- la proposition du conseil de classe est non conforme aux vœux exprimés et vous refusez cette proposition : vous prendrez alors obligatoirement rendez-vous auprès de mon secrétariat sur les créneaux suivants : jeudi 9 juin à/p de 16h00, vendredi 10 juin toute la journée. Si la décision arrêtée à l'issue de l'entretien ne vous satisfait pas, il vous est alors possible de faire appel. Nous vous indiquerons les modalités à suivre.

Au cours du conseil de classe, il pourra être fortement recommandé à votre enfant, s'il présente des fragilités, un stage de remise à niveau pour conforter ses acquisitions, et ce dans deux disciplines dominantes de la série envisagée. Un courrier sera joint à la fiche dialogue. Il se déroulera du 13 au 24 juin 2016.

- 2) Les cours seront assurés jusqu'au 10 juin 2016.
- 3) Les cours ne seront pas assurés les lundi 13 et mardi 14 juin 2016 pour cause de préparation des salles d'examen. Les épreuves écrites du baccalauréat se dérouleront en effet du 15 au 22 juin 2016.
- 4) Le 23 et 24 juin, une formation aux premiers secours sera proposée aux élèves qui se sont portés volontaires et en accord avec leurs parents. L'inscription est encore possible : s'adresser à l'infirmerie pour en connaître les modalités.
- 5) Les formalités d'inscription en classe supérieure et la restitution des manuels scolaires fournis par le conseil régional s'effectuera entre le 14 et le 17 juin selon un planning qui sera communiqué à votre enfant. Il est impératif que ces manuels soient restitués sous peine de non attribution des manuels l'année suivante.
- 6) En cas de poursuite d'études dans un autre établissement, il faudra impérativement régler quelques formalités administratives auprès de la vie scolaire et du secrétariat élèves (exeat de sortie, restitution de la carte magnétique, transfert de bourses le cas échéant...)

Je vous prie de recevoir, madame, monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Proviseur

C.GWIZDZIEL